

# AHT

## Appartements d'Hébergement Temporaire



06 85 68 97 15  
www.fmdc.fr

### Pour qui ?

- Les personnes de plus de 60 ans
- ou
- Les personnes en situation de handicap

### Pendant combien de temps ?

- De 4 jours à 3 mois



## La vie aux appartements



### Continuité du parcours de soins

Le résident est accompagné par une équipe de soignants/intervenants et pris en charge pour l'organisation de ses rendez-vous médicaux.



### Intervient aussi régulièrement

Une équipe pluridisciplinaire :

- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeutes
- Médecins généralistes
- Psychologue
- Diététicienne
- Podologue



### Les intervenants aux AHT, une présence h24

- Auxiliaires de vie
- Maitresse de maison
- Aides à domicile
- Infirmiers
- Gardes de nuit
- Aides soignants



### Sorties et lien social

- Accompagnement aux rendez-vous administratifs
- Promenades et sorties culturelles
- Activités diverses animées par l'équipe

### Dans quel contexte demander un séjour aux AHT ?



Sortie d'hospitalisation



Période de répit pour les aidants



Altération de l'état général



Solitude Isolement



Travaux au domicile



Attente d'une place en hébergement définitif



Mise à l'abri (accueil en urgence)

# AHT

**Deux appartements situés à la même adresse dans le 19ème arrondissement**

Pour faire une demande d'admission :

## Contactez nous !

 **06 85 68 97 15**

 **direction-aht.nuit@fmdc.fr**

 **13 Quai de la Garonne  
75019 Paris**

## Les autres services de la Fondation

La force de la Fondation est sa capacité à mobiliser ses services complémentaires rapidement si besoin :



AIDE ET SOINS  
À DOMICILE



GARDE ITINÉRANTE  
DE NUIT



ÉQUIPE SPÉCIALISÉE  
ALZHEIMER

## Les appartements

disposent de dix places réparties dans deux appartements.

Chaque appartement est composé de :

- Trois chambres individuelles
- Une salle d'eau
- Une chambre double
- Une cuisine
- Une salle à manger/salon
- Une salle de bain

Les appartements sont aménagés et équipés pour les personnes en perte d'autonomie. (lit médicalisés, barres d'appui...).

## Le processus d'admission

Les demandes d'admissions s'effectuent par téléphone ou mail.

Une évaluation de préadmission est ensuite réalisée au domicile ou à l'hôpital.

## Les aides au financement

Le département peut allouer des aides :

- Aide Sociale Légale pour l'hébergement temporaire (ASL) qui peut accorder trois mois d'hébergement à répartir sur une année
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

**Le service vous accompagne dans vos démarches !**

## Réduction d'impôts possible

Les prestations de l'aide et de l'accompagnement à domicile sont éligibles à **50% de réductions d'impôts** (CGI, art 199 sexdecies).



## Les modes de règlement



Les règlements peuvent se faire par Chèque emploi Service Universel, prélèvement, virement, chèque, espèces et carte bleue.

## La Fondation Maison des Champs

La Fondation, c'est 400 salariés et une centaine de bénévoles qui accompagnent plus de 1500 personnes, à Paris et sa proche banlieue, autour d'une ambition : **faire du vivre à son domicile, du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné un des enjeux pour la société de demain.** Pour cela la Fondation déploie son action auprès de tous, et particulièrement de personnes âgées et/ou en situation de handicap.



Fondation  
**Maison des Champs**  
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Être chez soi, c'est être soi

## Un engagement à caractère non lucratif

Reconnue d'utilité publique depuis 1932, la Fondation consacre toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions, conformément à son caractère non lucratif.



Visitez notre site :

**www.fmdc.fr**

suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



@fondationmaisondeschamps



@MaisonDesChamps



@fondationmaisondeschamps